

MARS 2021

CLERE Emmanuel
WAYMEL Juliette

Observatoire des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie

Bilan des actions réalisées en 2020



Myriophyllum aquaticum (Myriophylle du Brésil)

Conservatoire Botanique National



BAILLEUL

Conservatoire Botanique National



B R E S T



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



RÉGION
NORMANDIE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Observatoire des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie

Bilan des actions réalisées en 2020

Rédaction :

WAYMEL Juliette – Conservatoire botanique national de Brest
CLERE Emmanuel – Conservatoire botanique national de Bailleul

Avec le soutien financier de :

DREAL de Normandie
Région Normandie

Relecture et avis :

VALY Nicolas – Conservatoire botanique national de Bailleul
ZAMBETTAKIS Catherine – Conservatoire botanique national de Brest

Photographie de couverture :

RUNGETTE Denis

Ce document doit être référencé comme suit :

Clere E., Waymel J., 2021 - *Observatoire des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie. Bilan des actions réalisées en 2020*. DREAL Normandie, Région Normandie. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national de Bailleul, 8 p.

Introduction

Les problématiques liées aux espèces exotiques envahissantes sont au cœur des préoccupations de nombreux acteurs de la biodiversité de Normandie avec en 2017 l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale, validée fin 2017 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie (CSRPN).

Les antennes normandes des CBN de Bailleul et de Brest et leurs partenaires techniques sont largement impliqués dans cette dynamique à travers diverses missions :

- améliorer les connaissances sur la flore exotique (identification des espèces, évolution de leur répartition géographique, hiérarchisation des espèces les plus problématiques...);
- faciliter les actions de lutte (localisation des foyers le plus en amont possible par l'animation d'un réseau de botanistes formés à la reconnaissance des espèces, synthèses bibliographiques, mise à disposition d'outils adaptés...);
- sensibiliser les acteurs de la nature, les décideurs locaux, le grand public avec la création d'outils de communication et la formation.

Les CBN ont ainsi largement collaboré en 2017-2018 à l'élaboration de la nouvelle stratégie.

Les Conservatoires botaniques nationaux de Bailleul et de Brest y sont désignés « référents flore ». En effet, les moyens disponibles et engagés sur le long terme par les CBN sur l'ensemble de la région pour la connaissance et la conservation de la flore vasculaire (botanistes, animation d'un réseau de partenaires et de bénévoles, base de données) permettent de concrétiser l'observatoire des plantes exotiques envahissantes de Normandie.



Ce bilan annuel a pour objectifs de :

- Dresser un état des lieux de la connaissance des populations de plantes exotiques envahissantes sur le territoire régional ;
- Maintenir une veille sur les populations et leur évolution ;
- Mettre en avant des éléments marquants et ainsi alerter les acteurs de la préservation des milieux naturels : DREAL, Région, Départements, Conservatoires des Espaces Naturels de Normandie, gestionnaires, communes...) sur les découvertes ou sur les évolutions préoccupantes.

1. Rappel de la situation en Normandie

► Les plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie

La multiplication des échanges entre les pays et les continents a conduit à importer, volontairement ou fortuitement, de plus en plus d'espèces provenant de territoires plus ou moins éloignés. **Actuellement, on compte environ 450 plantes exogènes (ou exotiques) en Normandie.**

Parmi ces plantes non indigènes, certaines se reproduisent dans les milieux naturels et constituent les « plantes naturalisées »¹. Parmi celles-ci, on estime qu'environ 1% des espèces végétales non indigènes d'un territoire sont susceptibles de développer un caractère envahissant (Branquart et Fried, 2016), c'est-à-dire de former des populations parfois très denses, se dispersant massivement sans intervention directe de l'être humain dans les milieux naturels et pouvant alors causer des nuisances.

La progression importante des plantes exotiques s'observe globalement depuis 1970. Elle résulte principalement de la dégradation généralisée de l'environnement qui facilite leur émergence par déstabilisation des écosystèmes, pollution et apport de nutriments, altération des habitats naturels et changement climatique (Branquart et Fried, 2016).

En Normandie, la fusion des 2 listes des anciennes régions a abouti à une première liste régionale en 2019 qui compte 68 taxons exotiques envahissants ou potentiellement envahissants (Douville, Waymel, 2019).

http://www.cbnbrest.fr/site/pdf_erica/AR_Waymel%202019-0007.pdf



2. Bilan des actions réalisées en 2020

► Bilan des connaissances acquises en 2020 en Normandie

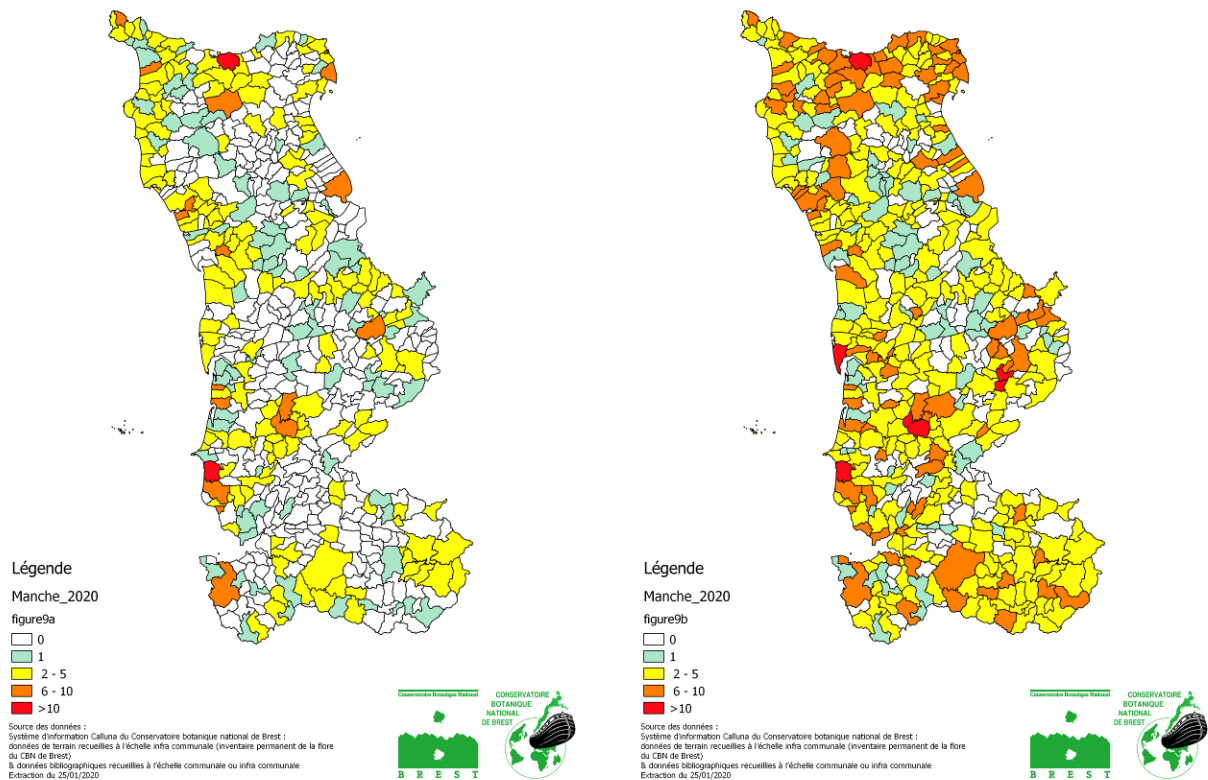
En 2020, 1101 relevés concernant au moins une plante exotique envahissante (avérée ou potentielle) ont été intégrés à la base de données Calluna du CBN de Brest et à la base de données Digitale du CBN de Bailleul, ce qui correspond à plus de 1766 observations.

Parmi ces relevés, 151 concernent le Calvados (pour 252 observations), 404 la Manche (pour 637 observations), 388 l'Orne (pour 616 observations), 96 l'Eure (pour 101 observations) et 62 pour la Seine-Maritime (pour 160 observations).

¹ Se dit d'une plante non indigène poussant spontanément, qui persiste après une durée minimale de 10 ans d'observation dans une même station.

► Zoom sur le département de la Manche

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'atlas communal de la flore du département de la Manche maintiennent une veille sur les espèces exotiques envahissantes et permettent ainsi de disposer d'outils d'alerte pertinents pour le département et la région. La figure suivante compare l'état des connaissances sur les espèces classées « Invasives avérées » et « Invasives potentielles » de la région (soit 68 espèces) fin 2017 (avant le lancement des prospections spécifiques pour l'atlas) et fin 2020.



Nombre d'espèces exotiques envahissantes par commune en 2017 et en 2020 sur le département de la Manche

Actuellement 53 espèces exotiques envahissantes avérées et potentielles de la région sont signalées dans le département de la Manche. Notons que depuis 2017, 7 nouvelles espèces ont été découvertes dans le département : l'Ambrosie à feuille d'armoïse (*Ambrosia artemisiifolia*) dans le bourg de Videscoville dont le pollen peut causer des allergies graves ; l'Aster lancéolé (*Aster lanceolatum*), d'origine américaine, cette espèce utilisée comme ornementale peut s'échapper dans les milieux naturels ; le Cornouiller soyeux (*Cornus sericea*) planté essentiellement pour former des



haies ; la Fétuque durette (*Festuca trachyphylla*), semée le long des axes routiers ; la Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia uruguayensis*) dans un bassin le long de l'A84 à Saint-James ; le Cerisier noir (*Prunus serotina*) planté essentiellement pour former des haies le long des axes routiers ; la Renouée hybride (*Reynoutria x bohémica*), issue d'une hybridation entre la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*) en plusieurs points du département.

Dans le cadre de sa mission, la localisation des stations découvertes sont transmises au CEN Normandie qui a la compétence via une équipe technique « les Brigades Invasives » d'initier et mettre en œuvre des chantiers de lutte et de restauration des milieux impactés. En ce qui concerne l'A84 le CBN de Brest a alerté la DIRNO.

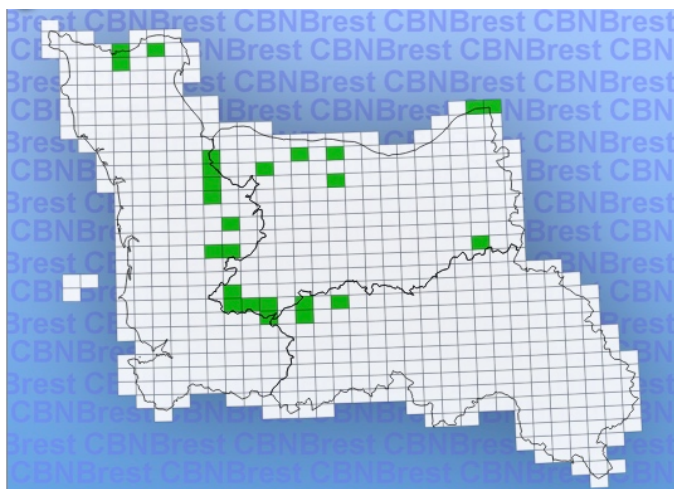
► Retour sur l'arrivée de la Crassule de Helms (*Crassula helmsii*) en Normandie

La première mention de Crassule de Helms en Normandie remonte à l'année 2000 dans les étangs artificiels de deux Châteaux proches dans les départements de la Manche et du Calvados et 2008 sur une mare de la commune d'Allouville-Belfosse en Seine-Maritime.

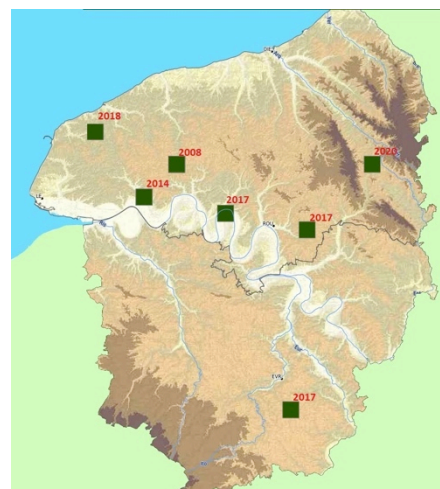
Puis la dispersion de l'espèce et sa reconnaissance a facilité son signalement et ainsi, le nombre d'observations sur le territoire normand et notamment en Normandie occidentale a fortement augmenté : dès 2011, elle est signalée sur les 3 départements : Orne, Manche et Calvados. En Normandie orientale, elle est signalée en 2014 sur la commune de Port-Jérôme-sur-Seine sur les berges de l'étang supérieur alimenté par la Fontaine des Varouillères et en 2017, une première mention de l'espèce est faite dans l'Eure sur une mare de la commune de Grossoeuvre.



En 2020, le bilan est à 15 localités identifiées en Normandie occidentale et 7 en Normandie orientale.



Carte de répartition de *Crassula helmsii* en Normandie occidentale, en 2020 – ecalluna



Carte de répartition de *Crassula helmsii* en Normandie orientale, en 2020 – Digitale 2

La Crassule de Helms (*Crassula helmsii*), plante exotique envahissante aquatique, reste cependant disponible à la vente dans les jardinerie, les magasins d'aquariophilie et sur internet. En créant des herbiers monospécifiques, elle vient notamment prendre la place d'espèces locales, accélère l'envasement et modifie les caractéristiques physicochimiques des milieux qu'elle colonise. Sa commercialisation n'est toujours pas interdite et les capacités de contrôle de son comportement invasif dans les milieux naturels aquatiques sont très limités. Cette espèce représente une très grande menace pour la biodiversité locale.

3. Autres informations à retenir

Réalisation d'un nouveau guide publié par le CBN de Bailleul : « Plantes exotiques envahissantes des hauts-de-france : 34 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion ». Ce guide se veut être un outil indispensable à la reconnaissance et à la mise en œuvre d'actions de gestion pour 34 espèces ou groupes d'espèces exotiques envahissantes. 14 autres fiches présentent de façon succincte des espèces à surveiller.

Les informations de biologie, écologie et méthodes de gestion de cet ouvrage constitue donc la dernière mise à jour utile pour la Normandie.

Il peut être téléchargé librement sur : <https://www.cbnbl.org/plantes-exotiques-envahissantes-hauts-france-edition-2020>



4. Perspectives 2021

En 2020, les CBN de Bailleul et de Brest poursuivront leur mission conformément à la stratégie régionale établie en 2018 (Domingues *et al*, 2018):

- Centralisation, saisie, validation et diffusion des données sur les plantes exotiques envahissantes de Normandie ;
- Conseils techniques et scientifiques auprès du CEN Normandie, coordinateur de la stratégie régionale.

Par ailleurs, les CBN souhaitent conduire à l'horizon 2021 avec le CEN Normandie une réflexion sur une procédure standardisée d'alerte des brigades du CENN par un observateur (bénévole, agent de collectivité, de CBN, de CENN...) afin de réduire le délai d'alerte et d'intervention sur les nouveaux foyers d'EEE détectés.

La rédaction de fiches espèces exotiques envahissantes en collaboration avec le CENN, permettra de sensibiliser un maximum de partenaires. Dans cet objectif, l'antenne Normandie-Rouen du CBNBL mobilisera une étudiante de Master I en Biologie, écologie et évolution sur un sujet de stage d'étude intitulé « Contribution à la connaissance de la répartition et de la dynamique d'espèces exotiques envahissantes » du 29 mars au 30 juillet 2021. Les données produites au cours de ces quatre mois de stage viendront enrichir la Banque Stationnelle Floristique (BSF), outil de diagnostic et de suivi de l'évolution de la dynamique des stations de plantes exotiques envahissantes de Normandie orientale, utile aux prises de décision et d'intervention des gestionnaires.

Bibliographie

BUCHET, J., HOUSSET, P., TOUSSAINT B. (coord.), 2015 – *Inventaire de la flore vasculaire de Haute-Normandie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique de Haute-Normandie. I-XXI ; 1-79.

BRANQUART E., FRIED G., 2016 - *Les espèces envahissantes d'ici et d'ailleurs*. Paris : Gerfaut, 189 p.
Domingues C., Prey T., et Archeray C., 2018 – *Stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes de Normandie 2018-2022*. –CEN Normandie, 58p. + annexes

DOMINGUES *et al*, 2018.- *Stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes de Normandie*. Partie I 47p. et partie II Gestion 47p. - –CEN Normandie.

DOUVILLE C., WAYMEL J., 2019 - *Observatoire des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie. Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie pour la priorisation des actions de contrôle, de connaissance et d'information/sensibilisation & bilan 2018*. DREAL de Normandie / Région Normandie. Conservatoire botanique national de Bailleul / Conservatoire botanique national de Brest, 20 p. + annexes.

DUMONT, Q. (coord.), WATTERLOT, A., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL, J.-C., 2020.- *Plantes exotiques envahissantes des hauts-de-france : 34 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 156 p.